

cents livres pour l'achat de vêtements, de vases sacrés et d'ornements d'autel.

Ce ne furent pas cependant les Pères de Brouage qui fournirent à Champlain les ouvriers qu'il demandait. Malgré le zèle apostolique de leur Provincial, le P. Bernard du Verger, celui-ci se heurta à des difficultés insurmontables. Champlain s'adressa alors à une autre Province de Récollets, la province de Saint-Denis, province naissante, et dans toute l'ardeur de sa jeunesse. Le R. P. Jacques Garnier de Chapouin, Provincial de Saint-Denis accepta et choisit pour la mission quatre de ses religieux, le P. Denis Jamay, avec la qualité de Commissaire, les PP. Jean d'Olbeau et Joseph Le Caron et le frère Pacifique du Plessis. Avant de quitter Paris, les nouveaux missionnaires voulurent se mettre sous la protection immédiate de l'Église en allant se jeter aux pieds du Nonce Apostolique, Mgr Ubaldini qui s'était chargé de leur obtenir la juridiction en écrivant au Souverain Pontife Paul V.

Le vaisseau de la compagnie, le *Saint-Etienne* les attendait à Honfleur. « On se prépara pour un si long voyage, dit Champlain, par une pénitence et confession des péchés afin de se mettre en état de grâce pour, qu'étant plus libres, chacun en sa conscience, s'exposer en la garde de Dieu et à la merci des vagues de cette grande et périlleuse mer. » Ce fut à l'arrivée de ces missionnaires qu'eut lieu la célébration de la première messe au Canada que nous avons racontée plus haut.

Grande fut la surprise des sauvages à la vue de ces hommes nouveaux, à cheveux rasés, aux costumes si différents de ceux des Français, avec leur robe de bure grise, ceints autour des reins de grosses courroies blanches, les pieds nus, protégés seulement par des sandales. Leur curiosité se changea en marques de déférence et de respect quand on leur dit que c'étaient les hommes de la prière, les envoyés du Maître de la vie.

A l'exemple des premiers apôtres, les missionnaires tinrent conseil avant de se séparer pour aller commencer leur œuvre d'évangélisation. Champlain et les principaux colons y furent invités. L'immense espace à parcourir fut divisée en trois missions : au P. d'Olbeau furent assignées les tribus montagnaises dont le rendez-vous était le poste de Tadoussac; au P. Le Caron,

les pay
pour le

Le P
sans bo
joie inté
état de
n'avait
Jésus Cl

Dès s
chaumiè
les Frar
Montagr
dre leur
réceptacl
en un mo
Père ava
lui fallait
presque
Québec.
en poste
tribus en
maux rôd

A cette
était absen
entraîné e
reuses. Pe
Québec, v
résidence
Rivières c
sédentaire
de sauvage
traite des fi
de vie, étu
quand Ch
déclara sa

(1) Etablis
(2) Sagard
(3) « Il y d
sauvage. » E